

## METRE : ETABLIR ET VERIFIER LES DEVIS, CONTROLER LES TRAVAUX REALISES

Cette formation aborde les techniques du métré (gros-œuvre, menuiseries, cloisons, électricité, plomberie, serrurerie) permettant d'établir et de vérifier les devis et le coût financier des travaux.

### Objectifs opérationnels

- Pratiquer un relevé sur site et établir un métré (gros-œuvre, menuiseries, cloisons, électricité, plomberie, serrurerie)
- Vérifier les devis : quantitatifs, conformité aux descriptifs
- Contrôler les quantités réalisées, mesurer les écarts

### Public Concerné

- Collaborateurs d'architectes
- Techniciens, dessinateurs en bureau d'études.
- Techniciens des services travaux, de la maîtrise d'ouvrage ou de la maîtrise d'oeuvre (tertiaire ou industrie).
- Responsables travaux chargés de l'élaboration de devis courants.

### Durée

**21.00** Heures

**3** Jours

### Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

### Parcours pédagogique

#### Technique du métré

- Méthodologie pour établir un quantitatif
- Présentation d'un devis quantitatif
- Utilisation de trames adaptées au corps d'état (cloisons, menuiseries, revêtements)
- Techniques de présentation des minutes et bordereaux quantitatifs (feuilles normalisées)
- Choix des ouvrages élémentaires : méthodes de quantification
- Ordre d'analyse, de réalisation
- Cohérence indispensable avec le descriptif

#### Établissement ou contrôle rapide d'un quantitatif

- Logique de résultats par application des ordres de grandeur
- Notions de ratios

#### Contrôle quantités et prix

- Devis des entreprises
- Points flous
- Prix unitaire
- Sous-détail du prix
- Limites des prestations entre corps d'état : importance du descriptif, traitement des interfaces

#### Contrôle des travaux, vérification des documents présentés par l'entreprise

- Avant-métré d'étude, pièces écrites, plans (y compris plans de détails)
- Contrôle des quantités, des produits et matériaux effectivement mis en oeuvre :
  - Méthode détaillée
  - Méthode rapide : ratios, ordres de grandeur
- Contrôles et attachements contradictoires
- Situations de travaux

## ■ Méthodes et moyens pédagogiques

### METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés avec présentation d'un devis quantitatif, d'exercices et d'études de cas concrets à l'aide d'outils pratiques (formulaires et trames types).

Les participants sont invités à se munir d'un ordinateur portable pour les exercices pratiques.

### RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

### MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

### Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

## ■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur BTP ou responsable études de prix.

## ■ Méthodes et modalités d'évaluation

### EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

### MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

## ■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT  
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409  
Mail : [formation@groupeginger.com](mailto:formation@groupeginger.com)